

## CONSEIL MUNICIPAL DU 10 Avril 2018

55x18

### PROJET DE 4 LOGEMENTS PLS PRE VERT

Par délibération n°91x04 en date du 26 juin 2004, le Conseil Municipal a approuvé l'accord de partenariat Ville des Pennes Mirabeau/Logirem pour le développement immobilier social de la commune.

Une convention dans ce sens a été signée entre les parties le 1er juillet 2004.

Dans ce cadre, nous avons sollicité la Logirem pour acquérir 4 logements en VEFA dans le projet d'aménagement dit « Pré vert ».

Ces logements représentent 4 PLS. Le financement prévisionnel de cette opération se décompose comme suit :

- Logirem :	640 531 €
- Commune :	30 000 €

Le prix de revient de l'opération est de 670 531€ et la subvention de la Ville des Pennes Mirabeau représente 4,47% du coût de l'opération.

La répartition des 4 logements par rapport à ce plan de financement se détaille comme suit :

- Préfecture :	1 logement
- Commune :	3 logements

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE le versement de la subvention de 30 000€ à la Logirem pour l'acquisition de 4 logements PLS.

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR	:	28
CONTRE	:	0
ABSTENTION	:	5 – M. FUSONE – SANCHEZ – JOUBEAUX – BATTINI - AMARO

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 11 Avril 2018  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA